

L'organisation du Quartier général comprend les quatre divisions principales suivantes: plans et opérations, services techniques, personnel et contrôleur. Les quartiers généraux des principales formations de l'Aviation royale du Canada étaient situés, au 31 mars 1963, aux endroits suivants:

<i>Formation</i>	<i>Quartier général</i>
Commandement de la défense aérienne.....	St-Hubert (P.Q.)
5 <sup>e</sup> Division aérienne.....	Victoria (C.-B.)
1 <sup>re</sup> Division aérienne.....	Metz (France)
Commandement du transport aérien.....	Trenton (Ont.)
Commandement du matériel aéronautique.....	Rockcliffe (Ont.)
Commandement aéromaritime.....	Halifax (N.-É.)
Commandement de l'entraînement aérien.....	Winnipeg (Man.)

Les forces de l'A.R.C. se répartissent en 22 escadrons de vol des forces régulières et 11 escadrons de vol des forces auxiliaires. Les escadrons des forces auxiliaires se sont occupés d'opérations de recherches et de sauvetage. Cinq des escadrons des forces régulières ont participé à la défense aérienne de la région canado-américaine; huit ont été affectés à la 1<sup>re</sup> Division aérienne en Europe; quatre ont été chargés des opérations de transport pour l'A.R.C., tant au Canada qu'à l'étranger; quatre escadrons de la division maritime ont collaboré avec d'autres forces à la défense des côtes est et ouest du Canada, et un escadron de reconnaissance a effectué des missions de photographie et de reconnaissance aériennes au-dessus de Canada.

Au 31 mars 1963, les forces régulières de l'A.R.C. comptaient 52,458 officiers et hommes, et les forces auxiliaires, 2,223.

**Opérations en 1962.**—L'Aviation royale du Canada a continué de fournir, pour la défense aérienne de l'Amérique du Nord, cinq escadrons de *CF-101B*, deux escadrons de *Bomarc* et de nombreux postes radar, tous placés sous la direction opérationnelle du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La 1<sup>re</sup> Division aérienne, qui constitue l'apport du Canada à l'OTAN, en Europe, a commencé de transformer ses escadrons de défense aérienne dotés d'avions *F-86* et *CF-100* en escadrons tactiques dotés d'avions *CF-104*. A la fin de mars 1963, on avait licencié les quatre escadrons de *CF-100* et les deux de *F-86* et formé deux escadrons de *CF-104*.

Le Commandement de la défense aérienne a continué d'aménager le réseau radar de la ligne *Pinetree* et d'assurer le fonctionnement de la ligne avancée de pré-alerte (DEW) et de la ligne *Mid-Canada* (MCL) en tant que partie intégrante du NORAD. L'A.R.C., a continué, selon l'accord gouvernemental, de prendre graduellement à sa charge les emplacements de radar établis et maintenus par les États-Unis. Le Corps des observateurs terrestres a poursuivi son activité dans les régions du Nord comme complément au réseau radar DEW.

En 1962, le Commandement aéromaritime de l'A.R.C. a affecté quatre escadrons d'avions terrestres à la défense maritime de l'Amérique du Nord. Trois de ces escadrons, dont la base se trouvait sur la côte est, ont été dotés entièrement d'appareils *Argus*, les plus gros et les plus modernes des avions de lutte anti-sous-marine au monde. Un programme ininterrompu de modernisation des avions et de réarmement en matériels améliorés de lutte anti-sous-marine s'est également poursuivi au cours de la même période. Ces trois escadrons, de même qu'un autre doté d'avions *Neptune* et stationné sur la côte ouest, ont participé au cours de l'année à des manœuvres tant à l'échelon national qu'international, ainsi qu'à des exercices de l'OTAN ayant trait à la lutte anti-sous-marine. On a aussi maintenu les patrouilles quotidiennes et la surveillance des régions maritimes le long des côtes du Canada.

Le Commandement du transport aérien a continué d'appuyer la 1<sup>re</sup> Division aérienne et la brigade de l'Armée en Europe, utilisant à cette fin ses nouveaux appareils *Yukon*.